

Réunion des délégués du personnel du 2 juillet 2009

La CFDT demande de la transparence à une Direction qui impose un «FOG»(brouillard) volontaire...

1 - Les élus CFDT demandent à quelle date la Direction sera en mesure de régulariser la situation des OSD concernant l'augmentation de 3,55% avec répercussion sur la prime de rendement, comme les textes Défense l'exigent. *Ce sujet est toujours en cours de traitement au siège avec les interlocuteurs incontournables que sont la DGA et le ministère des finances. Les choses devraient évoluer sous peu...*

Depuis des mois, c'est le statu-quo, cela avance... Mais à pas de fourmi ! Les salariés concernés sont en attente.

2 - Les élus CFDT demandent comment est effectuée la prise en compte des 3,55% pour les OSD pour le paiement des jours de CET et les heures de déplacement.

Il n'y a aucune prise en compte actuellement.

L'affaire des 3,55% refait surface sur ce sujet, et ce sont les salariés concerné qui en font les frais... Les salariés «les mêmes» concernés une deuxième fois en attente.

3 - Les élus CFDT demandent si la prime d'équipe est bien prise en compte dans le CET et si il y a un impact sur le calcul de la pension de retraite.

C'est un point qui sera remonté au siège pour examen, car des cas vont arriver et ce sont les 12 derniers mois qui rentrent dans le calcul de la pension des OSD. Concernant la consultation de l'état du compteur CET, un document écrit sera établi et fourni à chaque salarié après la mi-juillet en intégrant les 2 jours reversés dans le CET pour chaque salarié. La visualisation du compteur informatique reste toujours impossible.

Troisième question et toujours l'impact des 3,55% qui fait son bonhomme de chemin. Et oui ! Jamais deux sans trois, les salariés peuvent être en at-

tente une troisième fois... Il faudra bien une réaction de la part de la Direction car l'addition commence à être lourde, sans parler du rattrapage à effectuer par les services impactés par cette surcharge de travail. Bon courage à eux...

4 - Les élus CFDT demandent si les fuites d'eau suite aux derniers orages sont bien recensées et quelles sont les actions préventives et curatives engagées.

L'inventaire des fuites est réalisé, des travaux sont en cours et exécutés pour certains.

On a bien noté par nous mêmes que des travaux ont été réalisés, il faudrait peut-être renforcer le préventif.

5 - Les élus CFDT demandent que le passage piétons soit clairement défini et matérialisé de la travée O8 à T8.

Il y a actuellement un char en panne qui devrait être déplacé en semaine 28. Un renfort du marquage va être réalisé.

Ce sujet n'est pas nouveau, il existe également des box sur le centre et des moyens de déplacement des matériels. Le renfort du marquage ne pourra que renforcer la sécurité des piétons qui certaines fois se posent la question du meilleur chemin à prendre ?????

6 - Les élus CFDT demandent si l'entreprise a pris des dispositions en cas de pandémie de la grippe A.

Un plan d'action est en cours d'élaboration, et des rencontres vont se dérouler avec la médecine du travail et le service prévention des risques afin de mettre en place un plan de continuité d'activité.

Pour les élus CFDT, il est clair que la Direction est dans l'obligation de prendre les mesures né-

cessaires afin d'assurer la santé et la sécurité de tous ses employés avec l'obligation de résultat (article L.4121-1 du code du travail). D'ailleurs, l'obligation de préparer l'entreprise à une pandémie grippale est précisée dans la circulaire 2007/18 de la Direction Générale du Travail. Le risque «pandémie» est bien-sûr à prendre en compte dans le document unique d'évaluation des risques, comme tous les autres risques.

7 - Les élus CFDT demandent des informations concernant l'avancement des salariés CC (avancement, primes, passages cadres).

Vous avez déjà eu des réponses dans le cadre des NAO (négociations annuelles obligatoires) comme le pourcentage d'avancements attribué de 10%, ainsi que le budget attribué pour les primes de 0,3% pour les cadres et de 0,5% pour les mensuels. Autrement la commission de suivi n'a plus lieu d'être. Les résultats locaux sont remontés et consolidés en central et présentés lors de la NAO du début d'année. Néanmoins, je peux vous faire une présentation lors du prochain CE sur la quantité au niveau des AC et AI. Pour ce qui concerne les avancements ils sont de 21 pour DPS. Pour les passages cadres, ils sont au nombre de 4, 3 par la voie de la prise en compte de l'expérience et 1 par la voie diplômante.

Pour ce qui est de passage de catégorie II en III, il y aura 22 passages avec prise en compte sur le budget des AI.

Une fois encore, tout se «joue» en central. M.Marcon a admis néanmoins qu'un minimum d'informations sont dues aux représentants des salariés. Il n'en reste pas moins que c'est un peu dur pour s'y retrouver. On navigue plutôt comme sur la Tamise en plein «fog» (brouillard). Quand on parle de transparence ! Les questionnaires ne font pas tout, un peu de clarté pour les représentants des salariés est nécessaire. La CFDT ne s'accroche pas au terme «commission» qui irrite la Direction, mais une réunion en groupe de travail s'est déjà réalisée dans d'autres domaines, et tout le monde a été constructif...

8 - Les élus CFDT demandent que la liste des médaillés du travail soit affichée au plus tôt pour que les personnels concernés puissent vérifier afin d'éviter les erreurs et les oublis

Le BI a été affiché le 8 juin, il a eu quelques erreurs mais il y a toujours la possibilité de faire réaliser des médailles en local.

Le travail pour les salariés pouvant bénéficier de la

médaille par anticipation est en cours de réalisation.

Pour la CFDT, le plus tôt est le mieux... et le respect des accords incontournable...

Questions orales :

Les élus CFDT demandent que la salle de formation «Marseille» soit remise en état :

- mise en place d'extincteurs,
- remise aux normes de l'électricité (branchements informatiques),
- mise en place d'une climatisation,
- amélioration du mobilier,
- amélioration de l'isolation phonique.

Le chiffrage de la remise en état est réalisé, cette salle est indispensable comme salle de formation. D'autres salles sont nécessaires et une étude est en cours pour en réaliser dans l'ancien bâtiment UD. Il faudra également que l'on réalise une véritable salle d'information, car nous ne disposerons plus de la salle EPORA (ex-ECIT).

Les élus CFDT comme beaucoup de salariés utilisateurs ont fait «remonter» leur mécontentement quant aux conditions de travail dans la salle «Marseille». Un petit coup de «jeune» sera appréciable avec la prise en compte des aspects sécurité et conditions de travail. La création des salles de formation supplémentaires est un plus indéniable tout comme la réalisation d'une véritable salle de réunion proche des utilisateurs.

Un compte-rendu qui se termine sur une note positive, c'est presque une surprise étant donné la teneur des réponses de la Direction aux autres questions de vos élus CFDT. Nous n'en restons pas moins motivés pour faire que les problèmes des salariés soient bien pris en compte, et que la Direction mette enfin les «bouchées doubles» pour apporter des réponses positives aux salariés. Des réponses satisfaisantes de la Direction apporteraient un rayon de soleil juste avant les vacances. Cela ne serait-il pas judicieux et appréciable?

La CFDT, c'est faire.



Pour les élus CFDT : Philippe Petit